



magazine

m u n i c i p a l d e S a i n t - R a p h a ë l

LE LIEN



POLICE MUNICIPALE
**AU CŒUR DE
NOTRE SÉCURITÉ**



P 04 DOSSIER

SÉCURITÉ
QUEL EST NOTRE LIEN
À LA POLICE?

QUARTIER DES ARTS
UNE NOUVELLE
DYNAMIQUE

P 20 SPORTS ET LOISIRS

J.O. 2024
LE CREPS DANS LES
STARTING-BLOCKS

P 16 CULTURE



ÉDITORIAL	03	DOSSIER	04	PATRIOTISME	11	COMMERCE	12
CULTURE	16	SPORTS ET LOISIRS	20	ACTUALITÉS	23		
PRÉVENTION DES RISQUES	25	LA CAVEM	26	EXPRESSION DES			
GROUPES POLITIQUES	30	INFOS PRATIQUES	31				

ÉDITION VILLE DE SAINT-RAPHAËL - DIRECTEUR DE LA PUBLICATION FRÉDÉRIC MASQUELIER, PHILIPPE BRIDOUX-MARTINET (co-directeur)
PHOTOGRAPHIES JUSTINE DELMOTTE, PATRICE TEXIER, SELMA BERNY, CHRISTINE DELVILLE, MICHEL JOHNER, MARLENE KUHN-OSIUS,
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, FONDS DU MUSÉE DE VERSAILLES (BONAPARTE), THIERRY LACOMBE, ISTOCK, DR - RÉDACTION JEAN-LUC GUILLET
(rédacteur en chef), IMMA FERNANDEZ-MORFOUACE - DIRECTION ARTISTIQUE, CONCEPTION NICOLAS PAQUETTE - IMPRESSION
RICCOBONO OFFSET PRESSE, TIRAGE 30 000 EXEMPLAIRES - DISTRIBUTION ADREXO

VILLE DE SAINT-RAPHAËL - 04 94 82 15 00 - <http://www.ville-saintraphael.fr>

**Chères Raphaëloises,
Chers Raphaëlois,**

L'AMF, Association des Maires de France présidée par François Baroin, m'a sollicité pour être l'un des 4 maires appelés à siéger au « Beauvau de la sécurité », concertation nationale consacrée aux forces de police.

Il existe déjà beaucoup de littérature sur le sujet.

C'est pourquoi je me suis fixé pour mission, à mon niveau d'élu local, celui de corps intermédiaire, d'aborder avec franchise l'insécurité que rencontrent au quotidien beaucoup trop de français ainsi que le recentrage indispensable des missions premières des forces de sécurité.

J'y exprimerai également ce que je crois être au cœur du pacte citoyen et républicain, c'est-à-dire le respect d'une autorité responsable.

Pour remplir cette mission, j'ai prévu, sur le terrain, de nombreuses rencontres avec tous les acteurs locaux et départementaux de la sécurité.

En parallèle, je diffuserai sur le site de la Ville et celui de la Communauté d'Agglomération des questionnaires en ligne pour connaître votre avis sur les principaux sujets abordés avec le ministre de l'Intérieur.

Ces contributions permettront, sans a priori, ni tabou, d'enrichir une réflexion de proximité sur les différentes thématiques abordées à l'occasion de tables rondes qui se succèdent tous les 15 jours jusqu'au mois de mai.

L'objectif affiché de cette concertation nationale est de servir de base à une future loi de programmation pour la sécurité intérieure.

Ces échanges sont, enfin, l'occasion de réfléchir sur notre approche quotidienne de la sécurité.

J'ai donc demandé une accélération du programme d'investissement dédié à la Police Municipale, un redéploiement des policiers et ASVP sur le terrain, la création d'un centre interurbain de vidéoprotection, un suivi plus soutenu de l'activité des centres sociaux et une optimisation des groupements de prévention opérationnelle avec la Police Nationale.

Des rencontres, plus fréquentes, avec le procureur de la République permettront de mieux appréhender la réponse judiciaire.

Fidèle à ma méthode, je vous ferai au terme de cette mission un compte rendu des échanges et des propositions.

Votre Maire

Frédéric Masquelier



SÉCURITÉ

DOSSIER

QUEL EST NOTRE LIEN À LA POLICE?

ALORS QUE FRÉDÉRIC MASQUELIER PARTICIPE AU « BEAUVAU DE LA SÉCURITÉ », MIS EN PLACE EN FÉVRIER PAR LE PREMIER MINISTRE JEAN CASTEX, LA GRANDE QUESTION DU LIEN POLICE/POPULATION EST POSÉE. SI UNE TRÈS GRANDE MAJORITÉ DE NOS CONCITOYENS EXPRIME UNE OPINION POSITIVE À L'ÉGARD DES FORCES DE L'ORDRE, UN NOMBRE IMPORTANT D'ADMINISTRÉS NE SE SENT PAS PROTÉGÉ, TANDIS QUE D'AUTRES ONT UNE OPPOSITION PHILOSOPHIQUE À TOUTE AUTORITÉ. COMMENT RÉTABLIR DURABLEMENT LA CONFIANCE EN NOTRE POLICE ? QUEL MOYEN LUI DONNER ? LE MAIRE RÉPOND.

LE PREMIER MAGISTRAT A ÉTÉ DÉSIGNÉ EN JANVIER DERNIER PAR L'ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE (AMF), PRÉSIDIÉE PAR FRANÇOIS BAROIN, POUR PARTICIPER AVEC TROIS AUTRES ÉLUS LOCAUX À LA CONCERTATION NATIONALE PILOTÉE PAR LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR, GÉRALD DARMANIN.



« Je porterai à Paris la voix des territoires et du quotidien des Français ».

FRÉDÉRIC MASQUELIER, MAIRE ET PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION VAR ESTÉREL MÉDITERRANÉE AU BEAUVAU DE LA SÉCURITÉ.

Monsieur le maire, pour quelles raisons, selon vous, le lien police/population s'est rompu pour une frange de la population ?

Tout d'abord, les enquêtes d'opinion le confirment, il y a une majorité de nos concitoyens qui ont une opinion positive à l'égard des forces de l'ordre. Ensuite, il y a une frange, environ 10 % de la population qui resteront idéologiquement, quoi qu'il advienne, opposés par principe à la police. Pour ces derniers, rien ne leur fera changer d'avis. Et puis il a certains Français qui n'ont plus confiance en la police parce qu'ils ont le sentiment qu'elle ne répond pas à l'insécurité dont ils sont victimes. C'est à eux que nous devons apporter des solutions concrètes. Je rappelle que la mission première des forces de sécurité, police et gendarmerie, est de protéger nos concitoyens.

Certaines violences policières sont-elles une raison de cette rupture ?

C'est la voie de la facilité que de brandir les accusations de violences policières. Elles reposent souvent sur des a priori ou sur l'oubli que ce que les médias et idéologues appellent violence policière n'est bien

souvent que l'usage légitime de la force en réponse mesurée à des phénomènes de violences urbaines auxquelles il faut mettre un terme.

Comment répondre à cet enjeu de crédibilisation de l'action des forces de l'ordre ?

En recentrant les interventions de la police nationale et de la gendarmerie sur leurs missions premières, à commencer par celle dans le domaine judiciaire. Ce n'est pas un hasard si nos concitoyens se plaignent de l'absence de réponse judiciaire suffisamment ferme. C'est cette absence-là qui pèse sur l'image des forces de l'ordre, alors même qu'elles n'ont pas de levier d'action dans ce domaine. C'est ce sujet central sur l'organisation globale de la gestion des questions de sécurité publique et de vie en collectivité que je compte d'ailleurs mettre en exergue lors de la table ronde qui sera consacrée à la Justice, le 22 mars, au ministère de l'Intérieur.

Vous avez déclaré, « il faut passer des paroles aux actes... »

Oui. "Comment parvenir à agir concrètement" doit être une question obsessionnelle pour tous les acteurs publics. Les diagnostics sont largement connus à travers les

rapports parlementaires et aussi le Livre Blanc sur la sécurité intérieure qui contient de très nombreuses propositions intéressantes. Ces propositions n'attendent qu'une seule chose : être mises en œuvre. Ce qui est simple à mettre en place doit être fait rapidement. Nous avons un devoir de vérité et d'efficacité vis-à-vis de nos administrés.

Dans ce grand débat sur la sécurité intérieure, quelle est la place de la police municipale ?

La police municipale est la police de l'espace public, celle du contact avec les citoyens et la jeunesse. C'est la police de proximité. Nous devons tout faire pour lui laisser remplir cette mission. C'est pour cela que je ne souhaite pas que l'on transfère des actes de police judiciaire à la police municipale. Car le risque, c'est que l'État, afin de mettre des policiers et des gendarmes sur le terrain, ne se décharge sur la police municipale d'une bureaucratie paperassière qui enfermerait nos agents dans des bureaux. La police municipale ne peut pas être un supplétif de la police nationale.

LE « BEAUVAU DE LA SÉCURITÉ » **QUEL OBJECTIF ?**

Cette grande concertation nationale pilotée par Gérard Darmanin, ministre de l'Intérieur, a pour objectif de moderniser la politique publique de sécurité intérieure au bénéfice des policiers, gendarmes, agents administratifs, techniques, scientifiques, membres titulaires ou contractuels de services de renseignement intérieur ainsi que de l'ensemble des Français. Durant 4 mois, des tables rondes sont organisées autour de 8 thématiques : lien police/population, encadrement, formation, relation avec la Justice, maintien de l'ordre, captation vidéo, contrôle interne, conditions matérielles/soutien. Le groupe de travail se compose de 4 représentants de l'Association des Maires, 2 députés, 2 sénateurs, de représentants syndicaux et de personnalités qualifiées.

Ces tables rondes thématiques auxquelles participe le maire depuis février prendront fin le 17 mai, à raison de deux rendez-vous mensuels. Vous pouvez les suivre en direct sur les comptes Twitter et Facebook du ministère de l'Intérieur

https://twitter.com/Interieur_Gouv - <https://fr-fr.facebook.com/ministere.interieur>

ENQUÊTE POLICE/POPULATION


73,96 %
de satisfaits

En février, le maire associait les Raphaëlois à la réflexion du « Beauvau de la sécurité », en les questionnant sur les thématiques abordées lors des tables rondes, notamment sur la relation police/population.

872 personnes ont participé à cette enquête. 73,96 % ont exprimé une opinion positive à l'égard des forces de l'ordre.

DOSSIER

ILS TÉMOIGNENT SUR NOTRE POLICE MUNICIPALE



Corinne

« Je viens de m'installer à Saint-Raphaël, nous étions avant à Lyon. Les incivilités, le non port du masque, la circulation sur les voies piétonnes, les vols, tout ça a fait que nous avons déménagé pour une ville beaucoup plus rassurante. Le respect des règles et des lois en ville c'est très important, surtout en ce moment avec la Covid. La police est là pour assurer la sécurité de la population, pour nous protéger, elle fait son travail. L'État est aussi là pour mettre les moyens et que cela se passe bien. Nous sommes à 100 % avec ceux qui peuvent contribuer à notre sécurité ».



Josette

« Vu le contexte actuel et tout ce qui se passe en termes d'incivilités, je trouve que ce renforcement de la police municipale est très bien. J'ai une très bonne image de la police, elle représente un maillon fort de la chaîne de sécurité au service de la population, c'est une nécessité. Je trouve rassurant ce contact des forces de l'ordre qui est là pour les gens, qui surveillent. S'il n'y avait pas la police, à des moments, ce serait la catastrophe, leur présence sur le terrain est une nécessité ».



Bernard

« Il y a un sentiment d'insécurité aujourd'hui qu'il n'y avait pas encore il y a un an à cause de la Covid, tant au niveau psychologique que sanitaire. Le renforcement de la présence policière ne peut être qu'un plus. On voit souvent la police tourner, qu'on les aime ou qu'on ne les aime pas, sans eux il n'y aurait plus de sécurité. C'est un service nécessaire dont on ne peut pas se passer, c'est la base de la démocratie. Pour ma part, je trouve rassurante la présence du Poste Mobile de Contact sur la place Couillet, à proximité de la gare SNCF ».

LA SÉCURITÉ COMME PRIORITÉ

« Une ville sécurisée est la garantie de l'ordre », estime le maire. Si Saint-Raphaël enregistre un faible taux de délinquance, la sécurité nécessite néanmoins une remise en cause permanente. « Il est indispensable de maintenir des effectifs humains élevés et un effort d'investissement supplémentaire, notamment avec le déploiement de caméras et de vidéoprotection », poursuit le premier magistrat. Outre investir dans de nouveaux équipements, lutter contre les incivilités ou encore sensibiliser à la prévention routière, la Ville stabilisera les effectifs de la police municipale en formant de manière accrue ses agents. « La sécurité est un droit fondamental. Avec le douzième plus grand ratio de policiers municipaux de France, la sécurité est érigée en priorité sur Saint-Raphaël », souligne Frédéric Masquelier.



Le poste mobile au contact des Raphaëlois



4

policiers municipaux
dédiés au Poste Mobile
de Contact

Mis en service en décembre dernier, le Poste Mobile de Contact (PMC) apporte des réponses concrètes aux problématiques quotidiennes rencontrées par les administrés. Ainsi, les 4 agents dédiés au PMC conseillent les habitants sur les mesures de sécurité à appliquer dans le cadre de la prévention des cambriolages, des agressions ou encore des abus de confiance. Ils recueillent les signalements, interviennent directement ou dirigent si besoin le public vers les services administratifs compétents. Le Poste Mobile de Contact renforce la confiance que les citoyens ont en leur police.

PRÉSENCE DU PMC

- Le lundi matin sur le marché de Boulouris (esplanade Saint-Jean) et en centre-ville l'après-midi,
 - le mardi matin sur la place Coulet lors de la brocante,
 - le mercredi matin sur le marché d'Agay (place Giannetti) et en centre-ville l'après-midi,
 - le jeudi matin au centre commercial de Diane (Valescure) et au Dramont l'après-midi,
 - le vendredi matin au centre commercial des Golfs (Valescure) et en centre-ville l'après-midi,
 - le samedi matin au centre commercial de Santa Lucia et l'après-midi en centre-ville.
- S'agissant du centre-ville, le véhicule est présent sur des secteurs faisant l'objet d'une attention particulière, notamment le jardin d'Arménie, l'esplanade Delayen, le XV^e Corps, la vieille ville...



59

effectif de la police municipale

Une police municipale classée 12^e de France

Le maire a toujours affirmé sa volonté de traiter la sécurité comme un élément majeur de la stabilité de la ville. Dotée d'une police municipale classée au 12^e rang national, en termes de nombre de policiers par habitant, Saint-Raphaël est fermement déterminée à assurer la protection de sa population. Active 24h/24 et 365 jours par an sur l'ensemble du territoire communal, la police municipale est dotée de tous les équipements autorisés par la loi : pistolet semi-automatique 9 mm, bâtons de défense, lanceur de balles de défense, pistolet à impulsion électrique, drones, géolocalisation des véhicules. 6 patrouilles minimum sont organisées en journée, 2 la nuit. Des moyens humains et matériels performants pouvant faire face à des situations exceptionnelles.

La police municipale est joignable au 04 94 95 24 24

.....



12

Agents de Surveillance
de la Voie Publique

ASVP

Surveiller la voie publique

Les Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) ont pour mission de faire respecter la réglementation concernant le stationnement et la fluidité de celui-ci. Au-delà de cette mission, ils participent à la prévention et à la protection de la voie publique, ce sont eux, par exemple, qui assurent la surveillance du jardin Bonaparte. Les ASVP ont une relation étroite avec la population qui leur signale des faits ou des incivilités.

RENFORCEMENT DU DISPOSITIF



Pour maintenir un haut niveau d'exigence en matière de tranquillité publique, la Ville poursuit ses investissements, notamment dans le déploiement de caméras de vidéoprotection. Au nombre de 34 actuellement, elles remplissent une fonction essentielle dans le dispositif du maintien de l'ordre et d'assistance apportée aux équipes de la police municipale : couverture plus large du territoire, diminution du temps d'intervention des brigades, déploiement plus ciblé des patrouilles. Ce dispositif, particulièrement efficace en termes de dissuasion et de prévention permet par ailleurs l'exploitation judiciaire des images dans le cadre de procédures mises en œuvre par le procureur de la République. Les avantages sont indéniables au plan de la réactivité et de l'efficacité.



56
caméras de surveillance
fin 2021

150
caméras
dans les 4 ans

22 caméras supplémentaires

Afin de consolider le dispositif en centre-ville et ses abords, mais aussi l'étendre aux quartiers, 22 caméras de vidéoprotection sont en cours d'installation, notamment au niveau des établissements scolaires, écoles maternelles, élémentaires et collèges. Sur les quatre années à venir, le parc des caméras directement reliées au central de la police municipale en comptera 150.

Un centre interurbain

C'est le souhait du maire que de mettre en place, au sein de la communauté d'agglomération, un centre interurbain de vidéoprotection. Celui-ci assurera un suivi en direct, 24h/24 et 7j/7, des caméras des communes de la CAVEM qui y seront reliées. La structure permettra notamment de s'affranchir des frontières administratives que ne connaît pas la délinquance.

Voisins vigilants : Lutter contre les cambriolages

Ce dispositif permet de lutter plus efficacement contre les cambriolages et donc d'apaiser le sentiment d'insécurité. La mission des « voisins vigilants » est de repérer des événements inhabituels et de faire remonter l'information sur la plateforme web www.voisinsvigilants.org. Ainsi alertée, la police peut agir rapidement et procéder à des interpellations. Ce dispositif citoyen a permis de tisser un véritable maillage sur le centre-ville et les quartiers, en collaboration étroite avec les polices municipale et nationale.

LE CONSEIL DES DROITS ET DEVOIRS DES FAMILLES EST MIS EN PLACE

Frédéric Masquelier a présidé le 2 février la première séance du Conseil des Droits et Devoirs des Familles (CDDF) en présence de Patricia Hauteur, adjointe déléguée à la Politique Sociale de la Ville, d'Annie Bezin, Conseillère municipale, et des acteurs de terrain en matière de scolarité, prévention, solidarité, sécurité, justice...

« Les devoirs donnent un sens et un équilibre à notre société. Il faut rappeler que tout ce que nous mettons en place n'a de valeur que si les familles s'investissent. Nous tiendrons un discours responsabilisant auprès des uns et des autres. Je serai particulièrement attentif à ce terme de responsabilité », SOULIGNE FRÉDÉRIC MASQUELIER.



Il s'agit de mettre en œuvre un dispositif souhaité par le premier magistrat afin d'accompagner les familles rencontrant des problèmes dans l'éducation de leurs enfants mineurs en difficulté.

Accompagner et responsabiliser les familles

Dans le cadre du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), le Conseil des Droits et Devoirs des Familles (CDDF) est un cadre de dialogue : il soutient les parents dans l'exercice de l'autorité parentale, il prévient et lutte contre l'absentéisme scolaire, le décrochage scolaire ou social. Il intervient le plus en

amont possible pour empêcher les situations préoccupantes de s'aggraver, expose les droits et les devoirs de chacun. Pour le premier magistrat, « il n'y a pas de droits sans devoirs ».

Exercer l'autorité parentale

Pour être performant, le premier travail du conseil consistera à faire un état des lieux très précis des dispositifs déjà mis en place. Il s'agira aussi de recenser précisément le nombre de familles en difficulté. « Il nous faut estimer les moyens à mobiliser pour être le plus efficace possible », a relevé le maire qui souhaite qu'à travers le CDDF soient affirmées les valeurs de la

loi républicaine par laquelle les familles peuvent réintégrer la collectivité nationale. Avec ce dispositif et des entretiens confidentiels, la Ville et ses partenaires apportent un cadre et un soutien aux familles pour les aider à remettre les enfants dans le droit chemin, à exercer l'autorité parentale dans le premier espace de sociabilité qui détermine souvent le comportement des jeunes enfants et adolescents.

Ce dispositif préventif vient en complément du premier volet répressif avant poursuites qui est déjà à l'œuvre à Saint-Raphaël à travers le rappel à l'ordre destiné aux mineurs.

RAPPEL À L'ORDRE : PRÉVENIR LA DÉLINQUANCE

Mis en œuvre dans le cadre d'un partenariat avec le procureur de la République, le rappel à l'ordre est un dispositif de prévention qui permet d'apporter une réponse face à la petite délinquance, sans déclencher le processus pénal. Il s'applique aux faits portant atteinte au bon ordre, à la sûreté, à la sécurité et à la salubrité publique, commis par des mineurs et majeurs, au sein de la commune. Le dispositif est une injonction verbale adressée par le maire, dans le cadre de son pouvoir de police. Il offre ainsi une réponse institutionnelle rapide et pertinente tant à l'égard de la victime (réparation) que de l'auteur de l'infraction (prévention de la récidive). Sont exclus de cette procédure les faits susceptibles d'être qualifiés de crimes ou délits, tout fait faisant l'objet d'un dépôt de plainte dans un commissariat de police ou une brigade de gendarmerie, ainsi que les faits pour lesquels une enquête judiciaire est en cours. Le rappel à l'ordre sera effectué en mairie, après y avoir convoqué la personne mise en cause, pour conférer à cette procédure la solennité requise. La convention relative à sa mise en œuvre a été signée le 18 février dernier au Palais de Justice de Draguignan.

NICOLAS CARAVOKIROS

UN NOUVEAU COMMISSAIRE POUR LA CIRCONSCRIPTION

DOSSIER



« Ce qui compte pour nous, c'est de travailler au service du citoyen, faire en sorte que l'on soit un exemple à suivre et non un contre-exemple. »

Varois de naissance, Nicolas Caravokiros prend à 41 ans les rênes du district Est-Var et de la circonscription Fréjus/Saint-Raphaël, après avoir été à la tête du service de voie publique de la ville de Cannes. Il succède à Béatrice Fontaine nommée à Marseille. Rencontre avec un homme de terrain qui souhaite travailler au service du citoyen.

Commissaire, comment s'est passée votre prise de fonction ?

Tout à fait bien ! Jusqu'à ma nomination dans le Var, toutes mes différentes prises de fonction se sont passées dans les Alpes-Maritimes. Ici, il m'a fallu rencontrer et découvrir l'ensemble des interlocuteurs et des institutions. Le dialogue se passe bien, nous avons le même objectif. La circonscription est conséquente avec Fréjus/Saint-Raphaël, plus Draguignan/Trans-en-Provence. Ce nouveau poste est un vrai challenge.

Quels sont vos objectifs ?

Nos objectifs sont fixés chaque année par la Direction Départementale. Il faut se les approprier et les adapter à la circonscription. Les recettes qui ont marché tout au long de ma carrière je les appliquerai ici.

J'ai la chance de récupérer un commissariat qui marche bien. Je n'ai pas la prétention de vouloir tout révolutionner. Je ne casserai pas ce qui fonctionne. Je verrai avec le temps ce qu'il est possible d'améliorer.

Comment ont évolué vos missions avec la crise ?

Avec la pandémie, les confinements puis le couvre-feu, nous nous retrouvons aujourd'hui sur des situations qui ne représentent pas la conformité habituelle de nos missions. Cela se traduit par moins de délinquance mais peut-être plus d'incivilités. Les infractions pénales restent toutefois prégnantes, même si elles sont moindres du fait des restrictions de mouvement de la population. La priorité est bien sûr donnée à la lutte contre la délinquance de voie publique, vol à la tire, trafic de stupéfiants...

Le Beauvau de la sécurité a été lancé en février. Quel est votre ressenti sur cette grande concertation et notamment sur la relation police/population ?*

C'est une excellente initiative. Réduire l'écart entre ce qui se passe sur le terrain et

l'adaptation qui en est faite par le législateur est une bonne chose. La relation police/population se joue sur le mode « je t'aime moi non plus ». Suite aux vagues d'attentats, la population nous a portés en héros, à juste titre pour beaucoup de nos collègues.

À contrario, on se retrouve aujourd'hui avec des affaires où clairement des gens ont dérapé. Nous ne sommes pas à l'abri d'une brebis galeuse venant porter le discrédit sur l'intégralité de la profession. Ce qui compte pour nous, c'est de travailler au service du citoyen, faire en sorte que l'on soit un exemple à suivre et non un contre-exemple.

* Découvrir le résultat de l'enquête réalisée par la ville page 6.



190
policiers sur
la circonscription

CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES

RENDRE HOMMAGE SE SOUVENIR

PATRIOTISME



QUESTIONS À

JEAN-FRANÇOIS DEBAISIEUX
ADJOINT DÉLÉGUÉ AU QUARTIER
DE BOULOURIS ET AUX AFFAIRES
PATRIOTIQUES ET MILITAIRES

Réorganisées, plus solennelles, les cérémonies associeront davantage la jeunesse raphaëloise, comme souhaité par le maire. Revue de détail avec Jean-François Debaisieux...

Jean-François Debaisieux, pourquoi avoir réorganisé les cérémonies patriotiques ?

Le maire a souhaité donner plus d'ampleur aux cérémonies, renforcer leur attractivité, et dans un même temps associer davantage les scolaires, car dans le devoir de mémoire il y a la transmission. Nous les voulons plus solennelles, plus respectueuses, envers ceux qui ont donné leur vie au Pays. Il faut que ce soit un véritable hommage rendu. Lorsque nous organisons de belles et grandes cérémonies, le public répond présent.

20 DATES CLÉS RYTHMENT L'AGENDA 2021 DES CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES DE LA CITÉ DE L'ARCHANGE, ENGAGÉE DANS LE PROJET « SAINT-RAPHAËL, VILLE DE MÉMOIRE ». PARMI CES GRANDS RENDEZ-VOUS, DE NOUVELLES CÉRÉMONIES SONT INSTITUÉES, COMME CELLES CONSACRÉES AUX ÉVÉNEMENTS D'ORAN OU EN HOMMAGE AUX SOLDATS MOBILISÉS DANS LES OPÉRATIONS EXTÉRIEURES. DES CÉLÉBRATIONS QUI NOUS PARLENT DE LA PATRIE ENGAGÉE DANS LA GRANDE HISTOIRE, DE LA RÉSISTANCE, DE LA DÉPORTATION OU ENCORE DES ATTENTATS.

De nouvelles cérémonies sont inscrites au programme ?

Oui, nous voulons, par exemple, rendre hommage aux victimes d'attentats sur le sol français mais aussi aux victimes d'attentats commis à l'étranger. Cette cérémonie aura lieu le 11 mars, journée européenne des victimes du terrorisme. Nous aurons aussi un monument dédié aux soldats tombés en opérations extérieures, à ceux qui luttent loin de la France afin de défendre nos libertés.

Que représente pour la Ville cet ensemble d'hommages ?

Ces hommages permettent de transmettre des valeurs, des actes de bravoure, notamment aux plus jeunes. C'est se rappeler l'histoire de France, souvent à travers les deux conflits mondiaux qui, finalement, ne sont pas si loin, mais dont nous perdons les témoins. C'est faire mémoire de ces femmes et ces hommes qui se sont sacrifiés pour défendre notre Nation. Les cérémonies contribuent à garder cela présent.

LES CÉRÉMONIES DES MOIS DE MARS ET AVRIL

- 11 mars : Journée nationale en hommage aux victimes du terrorisme et aux victimes françaises d'attentats commis à l'étranger.
- 24 avril : Journée de commémoration du génocide arménien.
- 25 avril : Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation (veillée le 24 avril).



CELLULE LOCAUX VACANTS

AU SERVICE DES PORTEURS DE PROJET

SOUCIEUSE DE MAINTENIR UNE VITALITÉ COMMERCIALE DANS LA COMMUNE ET DE FACILITER L'IMPLANTATION DE NOUVELLES ACTIVITÉS, LA VILLE CRÉE EN 2017 LA « CELLULE LOCAUX VACANTS ». PILOTÉE PAR LE SERVICE COMMERCE ET ARTISANAT, ELLE ACCUEILLE, INFORME ET ACCOMPAGNE LES PORTEURS DE PROJET SOUHAITANT S'INSTALLER À SAINT-RAPHAËL (COMMERÇANTS, ARTISANS, ENTREPRENEURS, REPRENEURS...), EN METTANT À LEUR DISPOSITION L'OFFRE IMMOBILIÈRE DISPONIBLE.



364
projets accompagnés
depuis 2017



10%
de taux de concrétisation



10,92%
de taux de vacance à Saint-Raphaël
contre 18,77% dans le Var

Innovant, le service de la Cellule Locaux Vacants a pour mission de faciliter l'installation de nouveaux commerces en simplifiant la rencontre entre l'offre et la demande. « *La volonté de la Ville est de mettre en place tous les moyens pour réhabiliter les commerces vacants et essayer de les rouvrir par le biais de projets locaux ou d'enseignes d'ordre nationale ou internationale* » explique Stéphane Iseppi, adjoint délégué à l'Économie. « *Nous prenons à revers la vraie problématique en France sur le commerce de proximité : sa disparition et sa résultante, des locaux vacants* ».

150 projets gérés annuellement

Très structurée, l'action de cette cellule s'appuie sur un gros travail de terrain et une veille active nourrie d'actions menées, notamment, à l'occasion des Journées Nationales du Commerce de Proximité, ou de promotion des chèques cadeaux. La

vacance commerciale connaît désormais une nette diminution à Saint-Raphaël : 10,92 %, contre 12,97 % en 2017. « *Elle est largement inférieure à celle du Var avec 18,77 % et 12,5 % au niveau national* », fait observer Stéphane Iseppi. « *Sur la CAVEM, nous sommes leader* ». La démarche de taxation des locaux vacants de plus de 2 ans a produit également des résultats, avec 37,5 % de ces derniers remis sur le marché (source étude CCI du 30/09/2020).

Saint-Raphaël, choix privilegié de l'Est-Var

Une relation privilégiée a été instaurée avec un ensemble de professionnels qui reconnaissent la pertinence de la cellule : les agences immobilières qui la contactent lorsqu'elles ne disposent pas de biens répondant à la demande d'un porteur de projet, le réseau Manager de centre-ville qui reçoit des alertes de franchises souhaitant s'implanter sur la commune. Des contacts

sont aussi noués avec les liquidateurs judiciaires. Un travail de synergie est réalisé entre les bailleurs, les porteurs de projet viables et des franchises, pour réhabiliter collectivement ces locaux. « *Nous travaillons également en relation étroite avec le service Urbanisme* », ajoute Stéphane Iseppi. « *Nous visons toutes les DIA commerce (Déclaration d'Intention d'Aliéner). Cette vision sur l'ensemble des transactions nous permet de rentrer en discussion avec les protagonistes pour optimiser des enseignes qui tendent à disparaître du centre-ville, type commerce de détails* ». Un service qui promeut Saint-Raphaël comme choix privilégié de l'Est-Var pour les porteurs de projet !

Cellule Locaux Vacants - Yoann Cousin, manager de
centre-ville : 04 94 52 62 30 / 06 11 35 65 64
Emilie Bianchi, coordonnatrice commerce de
proximité : 04 94 82 15 66 / 06 01 88 35 58

FOCUS SUR 3 COMMERÇANTS

FIDÈLES ET MOBILISÉS POUR VOUS FACILITER LA VIE ET VOUS OFFRIR LES MEILLEURS SERVICES, VOS COMMERCES RAPHAËLOIS ONT À CŒUR DE RÉPONDRE À VOS BESOINS ! GALERIE DE PORTRAITS.



IKKS JUNIOR

DEUX NOUVELLES GÉRANTES
À LA TÊTE DE L'ENSEIGNE

Au sein de leur boutique de la rue Jean Aicard, Christine et Clotilde habillent les filles et les garçons de 3 mois à 18 ans. Mère et fille travaillent ici dans la joie et la bonne humeur en proposant une ligne de vêtements à l'esprit rock et stylé.

À découvrir, des tenues originales et colorées dont les thèmes sont renouvelés 4 fois dans l'année et une large ligne d'accessoires. Misant tout sur la qualité de leurs produits, l'accueil et le conseil client, elles vous attendent pour vous présenter la dernière collection.

94, rue Jean Aicard - Tél. 04 94 44 69 80

Du mardi au samedi de 10 h 00 à 18 h 00



DO LINGUA

UN APPRENTISSAGE DES LANGUES
SUR-MESURE

Après la création en 2009 de leur société « Autour des langues », spécialisée dans l'enseignement de l'anglais au quartier de Valescure, Gemma et Christophe proposent un nouveau service de cours en ligne « Do Lingua ».

Faisant appel à des enseignants natifs de la langue anglaise et espagnole, ils s'adressent aux enfants et adolescents (à partir de 6 ans). Sont également proposés : formations pour adultes (éligibles CPF 100 % financées), préparations aux TOEIC, TOEFL, IELTS, Cambridge, TEF/TFC, cours de français langue étrangère.

Cours d'essai gratuit sur :
Dolingua.com/essai-cours-gratuit

www.dolingua.com - contact@dolingua.com

Tél. 04 89 78 90 16 - 06 21 32 25 94



BOUCHERIE-CHARCUTERIE FAURE

LA QUALITÉ AU RENDEZ-VOUS

C'est un vrai coup de jeune que Patrick et Audrey viennent d'offrir à leur boucherie-charcuterie pour la remettre au goût du jour. Le sens du service et le sourire en plus, ils y proposent des viandes Charolaises Label Rouge 100 % françaises, des volailles fermières, de l'agneau d'Oc, des charcuteries et des plats cuisinés maisons, déclinés selon les jours en daube, lasagne, poulet aux cèpes, gratin de légumes...

De quoi varier les plaisirs grâce à un savoir-faire riche de 17 ans d'expérience et une diversité de produits extra-frais.

Centre commercial des Golfs - Tél. 04 94 82 45 24

Ouvert tous les matins de 8 h 00 à 12 h 30

Les vendredis et samedis de 8 h 00 à 18 h 00

373 000 EUROS POUR NOTRE COMMERCE DE PROXIMITÉ

CRÉÉ PAR LA VILLE ET MIS EN ŒUVRE PAR SON OFFICE DE COMMERCE, EN PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION DES COMMERÇANTS QUE PRÉSIDE JEAN GROLLEAU (ARCOR), LE DISPOSITIF CHÈQUES-CADEAUX S'EST RÉVÉLÉ UN VÉRITABLE SUCCÈS À SAINT-RAPHAËL. LA MOBILISATION DE 280 COMMERCE PARTENAIRES, COUPLÉE AU BEL ÉLAN DE SOLIDARITÉ DONT ONT FAIT PREUVE LES CHEFS D'ENTREPRISE ET LES PARTICULIERS, EN PRIVILÉGIANT L'ACHAT DE CHÈQUES LOCAUX EN CES FÊTES DE FIN D'ANNÉE, ONT PERMIS D'INJECTER 373 000 EUROS DANS L'ÉCONOMIE LOCALE !

Souhaitée par Frédéric Masquelier pour renforcer les actions de soutien menées par la Ville en direction des commerces Raphaëlois, durablement touchés par la crise sanitaire, l'opération est un succès qui dépasse toutes les attentes. « *Le retour est très positif* », se félicite Jean Grolleau « *les commerçants de l'ARCOR sont unanimes. Ces chèques ont boosté de manière très efficace une fin d'année qui aurait pu être dramatique* ». Un dispositif qui doit son succès aux 280 commerces partenaires, fruit d'un gros travail de prospection initié en mai 2020 par l'Office de commerce.

Allant du prêt-à-porter à la beauté, en passant par les activités de loisirs et les restaurants lorsqu'ils pourront rouvrir, les chèques-cadeaux offrent une belle diversité de choix. « *C'est un vrai plus. Grâce à eux, nous avons pu contrecarrer l'attractivité des centres commerciaux* », renchérit le président de l'ARCOR. « *Les commerçants ont vu arriver un volume de nouveaux clients. La gratuité du stationnement a également joué* ». Un parti pris stratégique, s'appuyant sur la création d'une monnaie locale ne pouvant être dépensée qu'à Saint-Raphaël. Patricia, gérante de la boutique Atlas, partage sa satisfaction : « *nous avons fait beaucoup plus de chiffre grâce aux chèques-cadeaux, nous en sommes très contents* ».



L'ARCOR, ambassadeur des chèques-cadeaux

Pour renforcer les actes d'achat à Saint-Raphaël, la Ville a doté l'ARCOR d'une subvention de 25 000 euros sous forme de chèques-cadeaux. D'une validité d'un an, ils ont été mis en jeu lors de tombolas. « *Tous les jours, durant 10 jours, 25 tickets d'une valeur de 100 € ont été tirés au sort devant l'Office de commerce* », indique Jean Grolleau. « *Nous avons rendu heureux 250 familles et créé le buzz autour des chèques-cadeaux!* ». Conjuguée à l'opération du grand jeu concours « *Évaluez le juste prix de la vitrine* », réunissant 4 115 € de lots offerts par les commerçants, l'action de l'ARCOR a amplement contribué à la notoriété du dispositif, ainsi qu'à la fréquentation des commerces partenaires.

11 événements URSSAF

« *La loi permet aux entreprises d'utiliser ces chèques pour 11 événements URSSAF dans l'année* », rappelle Jean Grolleau. « *Noël, fêtes des mères et des pères, mariages... Il y a une vraie utilisation commerciale à décliner, il faut surfer sur le succès de ces chèques-cadeaux* ». Ces événements, qui bénéficient d'exonérations de charges, vont permettre à l'Office de commerce de fidéliser ses partenaires et de poursuivre sa prospection. « *J'étais convaincu de la pertinence de ce dispositif. Son succès m'encourage à le poursuivre dans la durée* », explique le maire.

Office de Commerce - 21, place Gallieni
www.jaimesaintraphael.fr

**VOUS SOUHAITEZ
PARAÎTRE SUR
CETTE PAGE ?**

CONTACTEZ :

**LE SERVICE DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE DE LA CAVEM**
624, CH. AURÉLIEN CS 50 133
83 707 SAINT-RAPHAËL CEDEX
TÉL. 04 94 82 64 45 (ligne directe)
deveco@cavem.fr

**LE SERVICE COMMERCE
ET ARTISANAT DE LA VILLE
DE SAINT-RAPHAËL**
89, PLACE SADI CARNOT
TÉL. 04 94 52 62 30
commerce-artisanat@ville-saintraphael.fr

**NOUVEAUX
COMMERCES**



AMILIA

Boutique de seconde main

127 rue Anatole France
Port. 06 56 68 58 61
@amilialachateco@hotmail.com
f Amilia Lachat Eco
o amilia_lachat_eco

PRINK - iRiPARO

*Estérel médias
Réparation smartphone - Vente accessoires et cartouches
toners originaux et régénérés*

Galerie marchande Leclerc
50 avenue du commandant Camille Suzanne
Tél. 04 89 99 37 61
@saintraphael@iriparo.fr
www.saintraphael.iriparo.com
iRiparo83700



STÉPHANIE SEUZARET

*Psychologue spécialisée dans la gestion des émotions,
thérapies brèves*

Praticienne EMDR et MBTI

Centre de bien-être Zen Océane
1479 avenue de Valescure
Sur rendez-vous
Port. 06 51 41 39 18
@valoriserespoteentiels@gmail.com
www.stephanie-seuzaret-psychologue-praticienne-emdr.business.site
f Gérer ses émotions - EMDR - Var Estérel



QUARTIER DES ARTS

UNE NOUVELLE DYNAMIQUE

DEPUIS 2003, LA VILLE DÉVELOPPE AU QUARTIER DES ARTS UNE POLITIQUE CULTURELLE AFFIRMÉE DE SOUTIEN À LA CRÉATION LOCALE. SITUÉ DANS LA RUE SAFRANIÉ, FACE AU CENTRE CULTUREL, IL SE COMPOSE DE 8 ATELIERS ET GALERIES DONT 7 SONT PROPRIÉTÉS DE LA COMMUNE. RÉNOVÉS AU FIL DU TEMPS, CES ESPACES PROPICES AU TRAVAIL DE CRÉATION SONT LOUÉS À DES ARTISTES RICHES DE SAVOIR-FAIRE, DONT L'ACTIVITÉ REVÊT UN CARACTÈRE PROFESSIONNEL. FORGEANT L'IDENTITÉ DU CENTRE ANCIEN, ILS CONSTITUENT UN PIVOT D'ANIMATIONS AUTOUR DUQUEL GRAVITENT DE MULTIPLES ÉVÈNEMENTS CULTURELS EN DIRECTION DU GRAND PUBLIC. AUJOURD'HUI, LA VILLE VEUT ALLER PLUS LOIN EN IMPULSANT À CE QUARTIER UNE NOUVELLE DYNAMIQUE.



Atelier Emma Picq

Peinture et dessin: cours pour adultes et enfants, stages, workshops, préparations aux concours et à l'accès aux différentes écoles des Beaux-Arts.
Contact: 06 71 99 46 03
picq.emma@gmail.com



Atelier Liliana Anic

Composition/création: collages et créations en papier mâché, cours et stage pour enfants et adultes.
Contact: 06 63 07 11 04
anicatelier9@gmail.fr



Atelier Sabine Belli

Peinture et dessin: cours pour enfants et adultes, stages, toutes techniques (art graphique et pictural), préparation aux écoles d'art.
Contact: 06 82 86 92 92 ou 04 94 44 66 76
sabine.belli@free.fr



Galerie Topic

Créée par le plasticien Fabrice Violante, cette galerie associative et coopérative soutient la création contemporaine par le biais de six expositions temporaires et événements par an et développe des ateliers de pratiques artistiques (peinture, dessin, gravure...).

Contact: 06 09 17 73 43 -
contact@fabriceviolante.com

Carrefour entre diverses pratiques et courants artistiques, le Quartier des arts est un lieu d'apprentissage et de diffusion culturelle. Dans ses ateliers, des cours et des stages d'arts plastiques y sont dispensés en direction des adultes et des enfants, des expositions temporaires de plasticiens locaux et régionaux sont organisées. De l'accompagnement à la création et des médiations artistiques est également proposé, ainsi que des préparations à l'accès aux écoles d'art. Aux côtés des artistes, la Ville tisse avec eux des liens étroits. Confrontés à la crise sanitaire et aux interruptions de leurs ateliers, ils ont pu bénéficier d'une aide financière de la Commune à travers une exonération de loyer de 5 mois. Une mesure précieuse en ces temps bouleversés.

UN CAHIER DES CHARGES VOIT LE JOUR

Pour maintenir l'énergie qui anime et valorise le centre ancien et lui insuffler une nouvelle dynamique, la Ville a dernièrement élaboré un cahier des charges pour ses ateliers. Son but, impulser une réflexion commune entre ses occupants pour les engager dans la création de nouveaux projets d'animation artistiques et culturels en direction du grand public, tout au long de l'année. L'idée, créer des temps forts en lien avec la Ville, notamment, par le biais de collaborations transversales avec l'environnement culturel immédiat (Centre culturel, conservatoire de musique, médiathèque, associations, commerces...) ou plus lointain, visant à renforcer l'attractivité et le rayonnement culturel de ce quartier, tout en donnant d'avantage de visibilité à ses artistes. « *La Ville souhaite mutualiser et équilibrer les efforts de chacun au service d'une dynamique d'actions récurrentes* », explique Yolande Lopez, conseillère municipale déléguée aux associations culturelles. « *Le fil conducteur doit demeurer l'ouverture sur tous les arts et l'enrichissement mutuel, dans le partage et la convivialité!* ».



Atelier Terre

Sculpture modelage de l'argile et du grès: propriétaire de cet atelier depuis 1994, Mireille Bruc a inauguré ce qui allait devenir le Quartier des arts. Elle y expose ses œuvres et travaille en coaching particulier sur projet.
Contact: 07 81 48 93 95



Atelier 56

Dessin, peinture, aquarelle, acrylique: Sophie Chiotti et Laetitia Le Bihan proposent des ateliers intergénérationnels.
Contact: 06 71 22 85 72
ou 06 51 04 13 03
laet.lebihan@gmail.com –
sophiechiotti@gmail.com



Atelier Serpentine

Arts céramiques: Michelle et Philippe Orain proposent des cours aux enfants et adultes de poterie, céramique, modelage, émaillage. Espace expo-vente.
Contact: 06 98 11 95 66
ou 06 62 49 77 03

Salle Monique Flochlay

visant à soutenir et valoriser la création artistique, cet espace géré par la Ville est mis à disposition des artistes et associations d'art locales pour des expositions mensuelles.

Vous souhaitez exposer ?

Envoyez vos dossiers de candidature à :
expo@ville-saintraphael.fr



8

ateliers et galeries dédiés
aux pratiques artistiques



252

artistes exposés



42

rencontres artistiques



50

stages annuels
de pratiques artistiques

Un projet de dynamisation à l'étude

Afin de soutenir l'attractivité du Quartier des arts et y développer de nouveaux potentiels, la Ville souhaite poursuivre l'acquisition de nouveaux ateliers. Un projet de dynamisation est à l'étude, comprenant la rénovation des locaux adjacents à l'atelier Serpentine et des travaux d'embellissement entre la rue Safranié et le marché couvert. Coté aménagement, une nouvelle signalétique verra le jour, ainsi que le développement de l'art suspendu.

Un calendrier d'événements fédérateurs

Au Quartier des arts, les passerelles entre le monde de l'art et le grand public ne cessent d'être tendues. Tous les 2 mois, « Les rencontres du Safranié » offrent de découvrir la création artistique locale à travers un vernissage commun aux 8 ateliers. À cette occasion, des œuvres éphémères d'art urbain sont réalisées sur le M.U.R. (l'espace mural situé face au Centre culturel) dont la programmation artistique est pilotée par l'association Artem 83 que préside Emma Picq, artiste du Quartier des arts. Ce rendez-vous, qui compte 42 éditions et a déjà séduit près de 5 000 visiteurs, fidélise le public et incite au partage, à l'exemple du Festival de la craie, 100 % festif et familial, ou encore dernièrement avec le festival Résonances urbaines dédié à l'art urbain. Des événements gratuits, fédérateurs et accessibles à tous, associant performances live, concerts, ateliers, expositions... appelés à se multiplier !



« L'art fait toujours partie des axes forts du développement culturel de la Ville et notre soutien aux artistes locaux, ainsi qu'aux associations culturelles, est une priorité dans notre politique. Comme le disait si bien Albert Camus : Sans la culture, et la liberté relative qu'elle implique, la société, même parfaite, n'est qu'une jungle. C'est pourquoi toute création authentique est un cadeau pour l'avenir ».

YOLANDE LOPEZ - CONSEILLÈRE MUNICIPALE DÉLÉGUÉE AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES

L'ANNÉE 2021 SERA BONAPARTE

ALORS QUE LA FRANCE ENTIÈRE CÉLÈBRE CETTE ANNÉE LE BICENTENAIRE DE LA MORT DE NAPOLEON BONAPARTE, SAINT-RAPHAËL VIENT DE SE VOIR LABELLISER « VILLE PARTENAIRE IMPÉRIALE ». UNE RECONNAISSANCE NATIONALE QUI NOUS RAPPELLE QUE LE GÉNÉRAL EN CHEF DES ARMÉES DE LA PREMIÈRE RÉPUBLIQUE DÉBARQUA DANS LA CITÉ DU LION DE MER, AU MATIN DU 9 OCTOBRE 1799. SPECTACLE, EXPOSITION, COLLOQUE, RECONSTITUTION HISTORIQUE, PONCTUERONT L'ÉVÉNEMENT À PARTIR DE JUILLET.

*« Aujourd'hui 17 Vendémiaire An VIII de la République
Française Une et Indivisible à dix heures du matin »*

Partie d'Alexandrie, l'escadre du contre-amiral Ganteaume entre en baie de Saint-Raphaël. Deux grands trois-mâts de guerre, dont la frégate Amiral La Muiron, l'avis Revanche et la tartane Indépendance constituent l'escadre ramenant Bonaparte, couvert des lauriers moissonnés en Orient. À sa suite, débarquent officiers, troupes et mamelucks. Le corps expéditionnaire scientifique poursuit, quant à lui, ses études archéologiques sur les terres des pharaons. Un précieux travail qui révélera au monde les secrets de l'Égypte et donnera naissance au courant orientaliste, à l'égyptologie.

Au soir du 27 avril 1814, quinze ans après son glorieux débarquement, Napoléon retrouve la plage. La désastreuse campagne de Russie, la défaite de Leipzig, la chute de Paris l'ont conduit à abdiquer. L'Empereur embarque pour l'Île d'Elbe, entre Corse et Toscane, sur l'Undaunted.

Une programmation captivante

Cette grande histoire, Saint-Raphaël s'en fait cette année le témoin privilégié. Tandis que la programmation est en cours de finalisation, de grandes lignes se dessinent d'ores et déjà : spectacle inaugural à l'Agora du Palais des congrès, le 6 juillet ; exposition « Bonaparte et les sables du désert », nourrie des collections d'égyptologie, des gravures de la campagne d'Égypte et des objets d'époque, au musée Archéologique, du 3 juillet au 30 octobre ; reconstitution historique sur la plage du Veillat et animations en ville, lors des Journées du Patrimoine, les 18 et 19 septembre ; colloque avec les plus grands spécialistes de Bonaparte au Centre culturel, les 7 et 8 octobre ; spectacle de clôture à la salle Félix Martin, le 30 octobre. Une série d'actions sera menée en partenariat avec l'inspection académique auprès du secteur jeunesse de la médiathèque et le musée Micro Folies. Le commissaire scientifique de l'événement est David Chanteranne, conservateur du musée Napoléon de Brienne-le-Château, historien et auteur.

APPEL À PROJET

La Ville invite ses associations et artistes locaux à proposer des projets et des animations artistiques en relation avec la thématique « 2021, bicentenaire de la mort de Napoléon Bonaparte ». Les projets retenus seront présentés sur les espaces publics de la ville : places, parvis, lieux d'exposition...

L'appel à projet est ouvert jusqu'au dimanche 7 mars à 18 h 00. Les dossiers doivent être envoyés à : maison.associations@ville-saintraphael.fr



POUR TÉLÉCHARGER
LE DOSSIER

[https://www.ville-saintraphael.fr/
fileadmin/ACTUALITES/DOC_
ACTUALITES/Appel_a_projet_
bonaparte.pdf](https://www.ville-saintraphael.fr/fileadmin/ACTUALITES/DOC_ACTUALITES/Appel_a_projet_bonaparte.pdf)

CULTURE



SPORTS ET LOISIRS

J.O. 2024

LE CREPS DANS LES STARTING-BLOCKS

LE CENTRE DE RESSOURCES, D'EXPERTISE ET DE PERFORMANCE SPORTIVE (CREPS) DE SAINT-RAPHAËL FAIT PARTIE DES SITES RETENUS POUR ACCUEILLIR LES CENTRES DE PRÉPARATIONS AUX JEUX OLYMPIQUES DE 2024. L'OCCASION POUR LA CITÉ DE L'ARCHANGE DE RECEVOIR LE HAUT NIVEAU SPORTIF ET DE RAYONNER À L'INTERNATIONAL.

« Le choix de cet établissement se porte notamment sur des critères sportifs mais également sur la capacité d'accueil de la Ville en termes de restauration, d'hébergement, de transport, mais aussi la proximité de ses centres médicaux »,

FRÉDÉRIC TIBERI, CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ AUX GRANDS ÉVÉNEMENTS SPORTIFS.

Cette sélection est le fruit d'une entente entre la ville de Saint-Raphaël et le CREPS pour proposer une candidature forte: « Nous avons reçu un solide appui de la part de la Municipalité. Nous faisons

preuve de complémentarité avec la Ville qui apporte une grande notoriété, un atout qualitatif et des structures en complément de celles proposées au CREPS. Certaines délégations pourront également se loger

en ville plutôt que chez nous, » explique Daniel Goury, directeur du CREPS à Boulouris.



27 disciplines proposées

Parmi les installations qui font la renommée du site de 83 hectares, sa piste d'athlétisme qui a été rénovée, mais aussi ses gymnases et une piste de VTT exceptionnelle. « *Le VTT a changé. Les tours de circuit sont désormais plus courts afin de permettre une meilleure diffusion à la télé. Au CREPS, nous allons créer une boucle olympique adaptée. Parmi nos autres infrastructures sélectionnées en plus de nos gymnases et de notre piste d'athlétisme, je pense à notre pas de tir pour le tir à l'arc qui va encore s'améliorer* » détaille Daniel Goury.



Au total, 27 disciplines seront proposées aux fédérations telles que l'athlétisme olympique et paralympique, la boxe, l'escrime, le handball, la lutte, le pentathlon moderne et bien d'autres sports. « *Les fédérations qui souhaiteront venir au CREPS viendront sûrement pour s'entraîner dans des conditions météo proches de celles qu'elles connaîtront à Paris. Elles bénéficieront d'un lieu fermé, sécurisé et qui propose une restauration adaptée aux sportifs de haut niveau* » conclut le directeur du CREPS.



27

disciplines olympiques
et/ou paralympiques retenues



83 ha

superficie du site



190

lits disponibles au CREPS



50

personnes sur site



14850

athlètes participeront
aux Jeux de Paris 2024



3 QUESTIONS À HAFIDA RAMI
ADJOINTE DÉLÉGUÉE AU SPORT

Cette sélection est un parfait exemple de coopération entre le CREPS et Saint-Raphaël...

Oui tout à fait, il était nécessaire de porter ce projet en commun. Le CREPS bénéficie d'installations de très bonne qualité et la

Ville est complémentaire. Nous pourrions mettre à disposition notre dojo, mais aussi la salle de boxe, le Palais des sports et notre Stade nautique qui dispose d'un bassin olympique. Notre bassin maritime de qualité est aussi un de nos atouts.

Cela s'inscrit dans la lignée du label Terre de Jeux 2024 ?

Ce label montre l'adhésion de la Ville à l'image olympique et à ces valeurs. Cette sélection et le fait de recevoir à Saint-Raphaël des fédérations en vue des Jeux Olympiques concordent avec ce projet. Cela s'inscrit dans la continuité des actions et des événements organisés à Saint-Raphaël. Au sein de la Ville nous avons des sports de haut niveau, mais surtout nous sommes capables d'accueillir des événements de haut niveau. Je pense notamment aux championnats de France de natation qui se sont déroulés au

mois de décembre dernier, mais aussi au rugby. Le Carf vient d'être sélectionné par la Fédération Française de Rugby pour intégrer l'opération « les clubs du XXI^e siècle ». Nous souhaitons organiser des matchs internationaux de jeunes.

Quels impacts aura cette sélection sur l'ensemble de la Ville ?

L'impact est avant tout sportif car c'est une vraie fierté pour Saint-Raphaël de recevoir des athlètes sélectionnés pour les Jeux Olympiques. Cela aura aussi des conséquences sur le plan économique, surtout après la crise Covid que nous traversons, ce sera une aubaine pour les commerçants, les hôteliers... Enfin, l'impact est tout simplement touristique car cette exposition médiatique sera une belle valeur ajoutée à l'image de notre Ville.



NOUVEAU

UNE ACADÉMIE DES SPORTS DE RAQUETTES

SAINT-RAPHAËL S'EST DOTÉE DERNIÈREMENT D'UNE ACADÉMIE DES SPORTS DE RAQUETTES QUI VIENT S'INTÉGRER À L'ACADÉMIE RAPHAËLOISE DES SPORTS, INITIÉE PAR FRÉDÉRIC MASQUELIER. C'EST AU SEIN DU SAINT-RAPHAËL COUNTRY CLUB QUE LES PETITS RAPHAËLOIS ÂGÉS DE 6 À 11 ANS PEUVENT VENIR DÉCOUVRIR LE TENNIS, LE SQUASH ET LE BADMINTON. LE LANCEMENT S'EST DÉROULÉ OFFICIELLEMENT LE 13 JANVIER EN PRÉSENCE D'HAFIDA RAMI, ADJOINTE DÉLÉGUÉE AU SPORT, DES ÉQUIPES ET DES ENFANTS.



24

enfants inscrits

« Ces académies permettent de découvrir sur un trimestre ou une année des sports auxquels nos enfants n'auraient peut-être pas pensé et qui peuvent leur donner envie de rejoindre les clubs de la Ville » HAFIDA RAMI.

Créée en 2019, l'Académie raphaëloise des sports continue de se développer et permet aux jeunes d'avoir accès au sport, de pouvoir tester de nouvelles pratiques à des coûts très avantageux. Les sports de raquettes viennent donc aujourd'hui rejoindre les académies de football, de voile et multisports qui connaissent un franc succès. D'autres académies sportives

devraient être créées à l'avenir pour découvrir de nouveaux sports sur les infrastructures raphaëloises.

La nouvelle académie des sports de raquettes, la première à être en appui avec un club, affiche déjà complet avec 24 enfants inscrits. En effet, les séances qui ont lieu tous les mercredis matin durant 1 h 30 sont encadrées par un éducateur

municipal et des professeurs de tennis du Saint-Raphaël Country Club. L'académie devrait évoluer à l'avenir et inclure le paddle dont un terrain pourrait être construit au sein du club raphaëlois.

Pour vous inscrire ou obtenir des renseignements :

04 94 82 15 69

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

LES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES (EX-CANTONALES) ET LES ÉLECTIONS RÉGIONALES PRÉVUES AU MOIS DE MARS SONT REPORTÉES EN RAISON DE LA SITUATION SANITAIRE, LES 13 ET 20 JUIN 2021. LES INSCRIPTIONS ET CHANGEMENT D'ADRESSE SUR LA LISTE ÉLECTORALE SONT MAINTENANT POSSIBLES JUSQU'AU VENDREDI, 6 SEMAINES AVANT LA DATE DU 1^{ER} TOUR.

Pour voter dans un bureau proche de votre domicile lors du prochain scrutin, vous devez effectuer votre inscription ou changement d'adresse sur la liste électorale.



POUR VOUS INSCRIRE
[service-public.fr](https://www.service-public.fr)

OU RENSEIGNEMENTS PAR TÉLÉPHONE
04 94 82 15 05 ou 15 54 / 15 57 / 15 83
Du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h 00
et de 13 h 30 à 17 h 00 sauf le vendredi 16 h 30

Vous pouvez également effectuer cette démarche dans un bureau municipal de proximité, sur rendez-vous

- Agay : 04 94 82 01 74
 - Boulouris : 04 94 95 89 75
 - Le Dramont : 04 94 82 81 23
 - Valescure : 04 94 44 65 50
- ou sur www.service-public.fr

Sont valables, les demandes :

- ✓ Déposées par internet via la procédure de demande en ligne sur internet,
- ✓ Déposées par les intéressés en personne ou par un tiers dûment mandaté,
- ✓ Effectuées par courrier.
- ✗ Les demandes par courriels ne sont pas acceptées.

Vous pouvez vérifier votre inscription sur une liste électorale et votre bureau de vote sur le site du service public en indiquant votre état civil complet.

ACTUALITÉS

INSEE

LE RECENSEMENT EST REPORTÉ



L'évolution de la situation sanitaire conduit l'Insee à reporter à 2022 la prochaine enquête annuelle de recensement. La collecte sur le terrain, qui aurait dû débuter le 21 janvier 2021, entraîne de nombreux déplacements et contacts avec les habitants, difficilement compatibles avec le contexte sanitaire. Consultés, l'Association des Maires de France (AMF) et les représentants des communes au sein de la Commission nationale d'évaluation du recensement de la population (Cnerp) ont soutenu ce report. Néanmoins, comme chaque année, l'Insee publiera les populations de la France et de toutes ses communes fin 2021.



PARUTION

ESTÉREL, L'AUTRE CÔTE D'AZUR

Auteur-photographe, Thierry Lacombe nous convie à un magnifique rendez-vous avec l'Estérel. Paysages à couper le souffle, roches rouges volcaniques ciselées, mer céruleenne, faune extraordinaire et surprenante, flore opulente et variée, le massif se laisse découvrir au fil des 160 pages d'un ouvrage à la qualité photographique rare. Un livre que l'auteur voit également comme « *une incitation à la préservation et au respect de cette nature inattendue, aussi belle et généreuse que fragile* ».

Prix : 40 euros. En vente à Saint-Raphaël (librairie Parisienne), Fréjus (librairie Charlemagne),
Puget (Cultura), Sainte-Maxime (Mag-press), Saint-Tropez (Scarlett).

Pour commander : www.thierrylacombe.fr

38 ARBRES ONT ÉTÉ PLANTÉS



Comme s'y était engagé le maire, Saint-Raphaël se verra arborée de 300 arbres chaque année. Les premiers ont été plantés dans les règles de l'art ces 10 et 11 février sur le parking du port Santa Lucia. 38 espèces aux essences différentes qui complètent avec bonheur notre précieux patrimoine paysager.

Flamboyants bleus, arbres de soie, camphriers, faux poivriers, acacias de Constantinople... « Ces 38 nouveaux arbres vont créer une véritable canopée de fraîcheur et embellir notre environnement », se réjouit Sylvie Blanc, adjointe déléguée à l'Écologie intelligente. Et Maxime Grillet, adjoint délégué au Cadre de vie, de renchérir : « 110 autres seront plantés aux printemps, dont 15 au Stade nautique en remplacement des palmiers colonisés par le charançon rouge, et 150 de plus à l'automne, le long de certaines artères et dans les écoles ».

ACTUALITÉS

STAGES PROFESSIONNELS

TREMPLIN JEUNE: VERS LE MONDE DU TRAVAIL



Afin d'aider les jeunes de moins de 26 ans, très impactés par la crise, la Ville de Saint-Raphaël et la Communauté d'Agglomération ont mis en place un dispositif d'aide, en proposant 30 stages professionnels encadrés et rémunérés au sein de leurs collectivités.

Parce qu'il est de plus en plus difficile pour les jeunes de trouver des stages ou un premier emploi, Frédéric Masquelier

a lancé le dispositif « Tremplin Jeune ». Un soutien inédit qui devrait leur permettre d'acquérir une véritable expérience professionnelle. Un premier pas irremplaçable vers le monde du travail. Dispositif conséquent, « Tremplin Jeune » propose 30 stages professionnels encadrés et rémunérés d'une durée de 6 mois, adaptés aux compétences et à la formation des demandeurs.

Pour candidater à ces offres, il vous faut avoir entre 18 et 25 ans et habiter l'agglomération. Envoyer votre candidature (C.V. et lettre de motivation) à l.bruno@ml-estvar.asso.fr ou sur www.service-civique.gouv.fr pour consulter les offres

LE TRAYAS

PAROLE TENUE!

C'était une promesse du maire. Un vieux contentieux entre la Commune et des résidents du quartier du Trayas a pris fin le 9 février. Reçu en salle du Conseil, l'ensemble des protagonistes a procédé à la signature d'un accord engageant la commune, notamment, à acquérir auprès de l'ASA Trayas Réseaux Secs pour l'euro symbolique, la parcelle cadastrée correspondant à la partie supérieure du Boulevard Théodore Guichard (section BO 280) et à procéder à son classement dans le domaine public routier communal, au même titre que les chemins ruraux Guichard, Traverse de la gare et Hechter. Des voies appartenant jusqu'alors au domaine privé, mais empruntées par

l'ensemble des habitants du Trayas. De son côté, l'ASA Trayas Réseaux Secs cède à la Commune les réseaux secs et les dispositifs d'éclairage public sur les voies précitées. L'ensemble des acteurs acceptant le désistement des instances et contentieux en cours. Pour la CAVEM, cet accord permettra d'assurer le recouvrement des créances dues, concernant les travaux sur le réseau d'assainissement collectif. Un accord qui, après des années de procédures, permet au quartier du Trayas de retrouver sa sérénité.

« Je m'étais engagé l'année dernière à trouver des solutions pour parvenir à un consensus. Il revenait à chacun de faire des concessions pour sortir de ce contentieux »,



s'est félicité le maire, en saluant à ce sujet l'action déterminante d'Henriette Angelier et de François Roubert de l'association des Indépendants, et de Robert Legrand président de l'ASA de la Girelle.

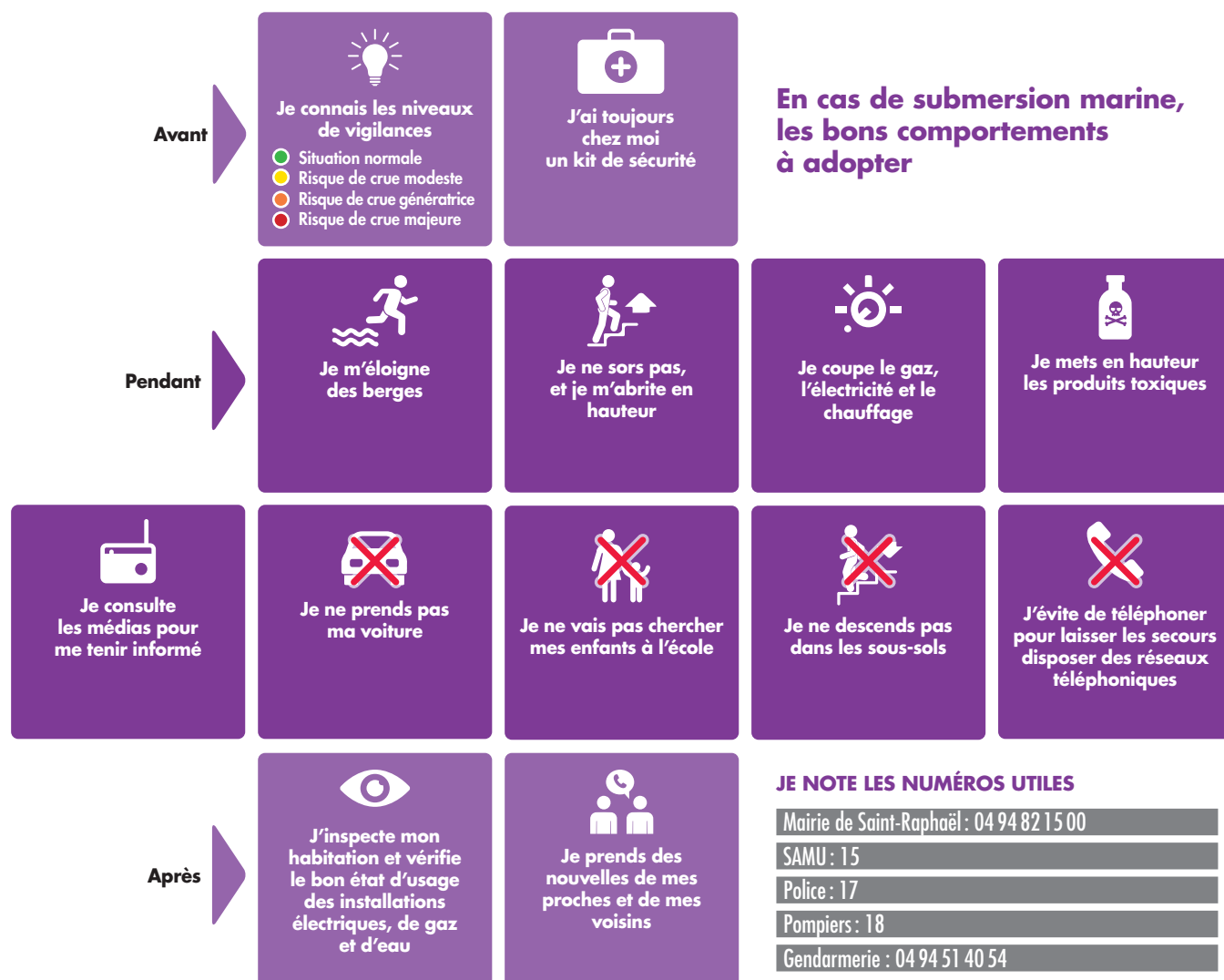
SUBMERSION MARINE

PRÉVENTION DES RISQUES

CHACQUE NUMÉRO DE VOTRE MAGAZINE MUNICIPAL TRAITE D'UN SUJET LIÉ AU DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS (DICRIM). C'EST LE SOUHAIT DU MAIRE DE TOUT METTRE EN ŒUVRE POUR PROTÉGER LES RAPHAËLOIS ET DE PRÉSERVER NOTRE TERRITOIRE SUR LE PLAN DE LA SÉCURITÉ. APRÈS LE RISQUE « PLUIE-INONDATION », LE LIEN ABORDE LA « SUBMERSION MARINE ».

Qu'est-ce que la submersion marine ?

C'est une inondation temporaire et éventuellement épisodique de zone côtière, générée par la mer, avec de l'eau salée ou saumâtre, lors d'événements météorologiques (tempête, forte dépression et vent de mer) ou océanographiques (houle, marée...) d'ampleur très inhabituelle.





CENTRE DE VACCINATION
AU 15 FÉVRIER

PLUS DE 3000 PERSONNES VACCINÉES

CAVEM

« Ce centre est un parfait exemple de la coopération entre toutes les communes du territoire, les équipes de la CAVEM, de Fréjus et des autres communes, qui ont œuvré ensemble pour que nous puissions être prêts à temps », FRÉDÉRIC MASQUELIER.



175

nombre de doses de vaccins
livrés par l'ARS par jour



400

capacité de vaccinations
par jour



13 000

appels reçus au centre
d'appels au 15 février



140 m²

de structure

SUR LA VOLONTÉ DU PRÉSIDENT DE LA CAVEM, FRÉDÉRIC MASQUELIER, UN CENTRE DE VACCINATION A ÉTÉ MONTÉ À LA BASE NATURE DE FRÉJUS EN SEULEMENT QUELQUES JOURS, GRÂCE À LA FORTE MOBILISATION DES ÉQUIPES INTERCOMMUNALES. VALIDÉE RAPIDEMENT PAR LE SOUS-PRÉFET, LA STRUCTURE A PROCÉDÉ AUX PREMIÈRES VACCINATIONS DES PERSONNES DE PLUS DE 75 ANS ET DES PERSONNES À HAUT RISQUE DÈS LE 18 JANVIER.




5
box de vaccination


7000
personnes dépistées
au 15 février

Afin de s'engager dans cette campagne nationale de vaccination contre la Covid-19, le président de la CAVEM, avait déjà évoqué l'ouverture d'un centre intercommunal lors du deuxième conseil de veille et d'actions qui s'est tenu le lundi 11 janvier 2021. Opérationnel depuis le 18 janvier, ce site peut permettre la vaccination de 400 personnes par jour, mais qui pour l'instant se limite aux doses journalières mises à la disposition du centre par l'État, soit 175. Le sous-préfet du Var, Éric de Wispelaere s'était d'ailleurs rendu sur place quelques jours avant son ouverture pour constater le dispositif en vigueur.



CAVEM



Un espace de 140 m²

Le choix de ce lieu, ouvert du lundi au vendredi, a été fait en raison de sa situation centrale sur le territoire, de son accessibilité, de son parking et de sa capacité d'accueil. Le centre est destiné dans un premier temps à la population désignée par le gouvernement, soit à ce jour les personnes de plus de 75 ans et les personnes dites à très haut risque, qui relèvent d'une liste de pathologies définies et sur ordonnance délivrée par leur médecin traitant, des cinq communes de la communauté d'agglomération. Sur le territoire de la CAVEM, près d'une personne sur cinq a plus de 75 ans (dont 8 500 à Saint Raphaël et 7 600 à Fréjus). Cet espace polyvalent de 140 m² spécialement équipé pour la circonstance a été aménagé et divisé en plusieurs zones :

- une zone d'accueil pour les patients ;
- une zone de vaccination de 5 boxes ;
- une zone de surveillance post-vaccination.

« Nous avons mis en place des moyens importants avec ce chapiteau chauffé, mais aussi avec la présence d'une société de sécurité. La réussite de ce dispositif passe aussi par la qualité de l'accueil », FRÉDÉRIC MASQUELIER.

« Grâce à l'intervention du président de la CAVEM auprès du préfet du Var et de l'ARS, nous avons une amélioration de la dotation de 250 doses par semaine ».

DR FRANÇOISE KAIOMAR,
VICE-PRÉSIDENTE DE LA CAVEM
ET ADJOINTE AU MAIRE DE SAINT-RAPHAËL



« POUR LUTTER CONTRE CETTE PANDÉMIE, LE VACCIN EST LA SEULE SOLUTION »

Lors de son arrivée, le patient est contrôlé sur son éligibilité et remplit un questionnaire simple qui est ensuite validé par le médecin. Il doit se présenter muni de ses papiers d'identité et d'une carte Vitale. Une fois vaccinée, la personne est dirigée vers l'espace de surveillance post-vaccinale et d'enregistrement où lui est remis une attestation. Les premiers habitants à avoir pu bénéficier du vaccin Moderna sont 2 seniors, Thérèse et Gilbert, qui ont pris rendez-vous pour avoir cette première injection. « C'est sans aucune hésitation que je suis venu faire ce vaccin. Je me sens protégée et je vais pouvoir profiter sereinement de ma famille » nous livrait Thérèse souriante et confiante. Une

première piqûre a été administrée par Carole, infirmière volontaire diplômée d'État, fière de participer à ce dispositif, qui représente un véritable espoir de sortir de cette crise sanitaire. « Pour lutter contre cette pandémie, le vaccin est la seule solution, je suis content d'être vacciné », confiait après coup Gilbert, 81 ans.

Le 04 94 51 91 60 pour prendre rendez-vous

Afin de bénéficier de cette injection, la prise de rendez-vous est obligatoire. Pour faciliter celle-ci, un centre d'appels est ouvert 7 jours sur 7. Des agents communaux et intercommunaux sont disponibles pour vous

répondre de 9h00 à 17h00. Néanmoins, les délais de rendez-vous s'allongent tant le nombre de doses qui est livré est faible au regard de la demande. Les Maires de l'agglomération ont fait savoir leur préoccupation face à ce sujet : « Si, comme l'a indiqué le président de la République, « nous sommes en guerre », les élus locaux ont la désagréable impression d'être au front sans armes ».

Centre de vaccination : Base nature

Espace Caquot - 1196 Boulevard de la mer

83600 Fréjus - Tél. 04 94 51 91 60



LA SECONDE INJECTION A DÉBUTÉ

Depuis la fin du mois de février, l'injection de la seconde dose a débuté. « Nous demandons régulièrement à l'Agence Régionale de Santé d'augmenter le nombre de doses de Moderna ou de créer une seconde ligne de vaccination en nous mettant à disposition un second vaccin, » a expliqué le Docteur Laborde. Une hausse nécessaire pour continuer à vacciner un maximum de personnes dans cette phase de vaccination qui concerne les plus de 75 ans soit 15 000 habitants du territoire.

Pour prendre rendez-vous, la CAVEM a mis en place une plateforme d'appels que vous pouvez contacter au 04 94 51 91 60 du lundi au dimanche de 9h00 à 17h00.

UNE NAVETTE AGGLOBUS POUR SE RENDRE SUR PLACE

Le réseau Agglobus a mis en place une navette pour se déplacer jusqu'au centre de vaccination intercommunal. Ce service est accessible du lundi au vendredi avec 8 départs des gares routières de Fréjus et de Saint-Raphaël. La navette est accessible aux personnes à mobilité réduite depuis le quai A, à Saint-Raphaël, et depuis le quai 1, à Fréjus. Un emplacement dédié lui est réservé sur le lieu de vaccination à la Base nature. La tarification de cette navette est la même que pour le reste du réseau Agglobus, à savoir 1,50 euro le voyage. Les abonnements sont valides.

Plus de renseignements : www.agglobus-cavem.com

Agence Commerciale Fréjus Gare Routière : 04 94 53 78 46 - Ouvert toute l'année : du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30.

Agence Commerciale Saint-Raphaël Gare Routière : 04 94 44 52 70 - Ouvert de septembre à juin : du lundi au vendredi, de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 45.



Un service de transport à domicile

Chaque commune de l'agglomération, via son service Relais Assistance Mobilité, a mis en place un service de transport à domicile au bénéfice des personnes isolées mais aussi à mobilité réduite, qui ne peuvent pas prendre un moyen de transport, ou n'ont pas de famille ou de proches pour les accompagner sur le centre de vaccination. Des plages horaires sont ainsi définies afin d'optimiser le dispositif.

EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES

CAP SUR LA SÉCURITÉ

C'est avec beaucoup de fierté que nous avons pu suivre les premiers échanges de notre Maire au Beauvau de la sécurité.

Cette concertation nationale, en présence des représentants nationaux des forces de l'ordre, des syndicats, de 4 parlementaires et 4 élus locaux a pour objectif de dresser un bilan et d'apporter des solutions concrètes aux problèmes que rencontrent les forces de l'ordre et les administrés.

Nous pouvons sans conteste estimer que si le Maire de Saint-Raphaël a été choisi par l'Association des Maires de France, c'est que son action est exemplaire et sa connaissance des dossiers tout autant.

Avec Frédéric Masquelier, les membres de son équipe municipale souhaitent alerter sur le danger de voir certaines missions de la Police Nationale transférées à la Municipale. Notre Police Municipale est présente sur le terrain et à vos côtés. Elle est payée avec vos impôts locaux, pas pour remplacer l'État dans ses missions régaliennes. Notre Police Municipale doit rester une police de proximité et de terrain, c'est en partie pour cette raison qu'elle bénéficie aujourd'hui d'une très bonne image auprès de la population.

Il apparaît que pour beaucoup de Français un des problèmes majeurs se situe dans l'absence d'une réponse pénale efficace. La police dénonce souvent une certaine forme de laxisme et a l'impression qu'il n'y a pas forcément de sanction derrière.

C'est justement pour maintenir cette proximité que nous nous sommes engagés sur le programme de Frédéric Masquelier.

Le groupe majoritaire
ENSEMBLE, AUJOURD'HUI ET POUR DEMAIN

MÉFIANCE SUR LE NOUVEAU PROJET DU PLU À SAINT-RAPHAËL.

Chères Raphaëloises, chers Raphaëlois, Nous sommes évidemment pour la protection de notre patrimoine, bâti et naturel.

Lors des dernières élections municipales, nous sommes allés plus loin en ce sens, avec la création d'une « Coulée verte » sur le jardin d'Arménie afin de faire respirer Saint-Raphaël, des pistes cyclables sur le bord de mer pour développer les modes « doux », la protection de nos villas « belle époque » ou encore la végétalisation de nos rues. Des propositions soumises au Maire de Saint-Raphaël, sans réponse de sa part à l'heure actuelle...

Le réchauffement climatique est une réalité, des changements sont donc nécessaires. Cependant dans le point numéro 2 de la délibération concernant le nouveau projet du PLU, il est inscrit : « une densification sera permise dans certains secteurs par du renouvellement urbain ». Nous nous interrogeons sur la « bétonisation » qui a été faite par le passé, Georges Ginesta et Monsieur Masquelier en tant que Premier Adjoint étant les principaux coupables !

Comme ce projet est global, nous ne donnerons pas de chèque en blanc à la municipalité, qui pour l'instant, enchaîne les projets immobiliers sans s'impliquer dans la préservation de notre cadre de vie. En 2020, Saint-Raphaël continue de s'asphyxier sous le béton... un changement de cap est indispensable, nous renouvelons donc notre proposition pour la création d'une « Coulée verte » dans notre Cité de l'Archange !

N'hésitez pas à nous faire remonter vos remarques, vos demandes et vos idées pour que, Saint-Raphaël vive mieux demain. Pour nous contacter : E-mail : christopherpecoulrn@gmail.com - Facebook : Christopher Pecoul - Téléphone : 06 17 06 66 12 - Vous savez pouvoir compter sur nous, pour vous défendre ! - Christopher Pecoul et Marie Legrand.

Rédigé par le Groupe d'Opposition au Conseil Municipal de Saint-Raphaël
UN NOUVEAU CAP POUR SAINT-RAPHAËL

Avoir rejoint l'action municipale nous permet, depuis, de pouvoir nous investir directement pour notre ville.

Pour Madame Joëlle DUBOIS-MOUGIN au sein du CCAS et de différentes commissions. Pour moi-même, dans la prévention et la gestion des risques majeurs.

Dans ce domaine, l'objectif consiste à anticiper, prévenir et mettre en œuvre tout dispositif de protection, en complément de ce qui a été mis en place au cours des mois précédents. Nous nous appuyons sur ce qui a déjà été réalisé ou prévu et sur la réglementation, complexe en cette matière.

Les secteurs d'action ne manquent pas, tels l'Agay (dont la partie médiane est en cours de traitement), le bassin versant de la Garonne jusqu'aux Iscles (où le recalibrage des évacuations est également en cours), la forêt, les obligations de débroussaillage, etc...

Nous travaillons également avec différents services municipaux sur l'information de la population dans le cas d'évènement.

Des actions positives au service de tous.

Pierre CORDINA- Conseiller Municipal Délégué Prévention et Gestion des Risques Majeurs

Rédigé par le Groupe POUR SAINT-RAPHAËL AVEC VOUS

2021 ANNÉE DES RÉPONSES ?

Qui ne serait pas tenté par la perspective de "Préserver encore plus cette qualité de vie qui définit notre territoire afin de davantage prendre en compte son embellissement et sa végétalisation" votée lors du dernier conseil municipal engageant une nouvelle révision du Plan Local d'Urbanisme ? La dernière révision -coûteuse- de notre PLU n'a que deux ans et serait donc déjà insuffisante ? Aucun bilan n'en est proposé ; Aussi MaVille Ma Planète avec l'association EME a mené l'enquête sur 4 projets de petits collectifs (SARL ZCI BOULOURIS, ANDELIM, VILLA ASIA et CASA DELLA SERRA), tous régis par les règlements issus de cette dernière révision.

Dans les 4 cas, les autorisations de construire accordées sont non conformes aux toutes dernières préconisations du PLU en matière d'embellissement et de végétalisation. En effet, les nouveaux arbres à planter continuent d'être validés comme de simples arbustes de 4 à 5 cm de diamètre alors que depuis novembre 2018, le nouveau règlement impose de planter des arbres de 20cm de diamètre, soit des sujets en moyenne 5 à 10 fois plus volumineux.

Nos 4 courriers recommandés d'Août 2020 dénonçant ces insuffisances, sont restés sans réponse. Sans réponse, notre question de la justification des 1 380 000 € de dépenses inscrits dans des rubriques "divers" ou "autres" lors du vote du budget municipal. Sans réponse, comme la pétition, remise en mains propres, pour préserver le dernier grand espace naturel de la commune. Sans réponse non plus pour les 50 000 euros offerts à un promoteur pour récupérer un espace inutile face au parking Lamartine (délibération N°7 du conseil municipal d'Octobre).

Janvier est traditionnellement la période des vœux. MVMP souhaite que 2021 soit enfin l'année des réponses aux légitimes questions posées par ses conseillers municipaux, seuls opposants restants au sein de ce Conseil. contact@mavillemaplanete.org

Rédigé par le Groupe d'Opposition au Conseil Municipal de Saint-Raphaël
MA VILLE MA PLANÈTE

Malgré ces temps difficiles, avec une crise sanitaire sans précédent dans l'histoire des générations actuelles, il nous faut faire preuve d'optimisme. La progression du virus de la COVID 19 se poursuit et en même temps nous avons des raisons d'espérer des jours meilleurs, notamment avec la campagne de vaccination qui a débuté. En attendant que nous puissions nous retrouver, nous accompagnons la municipalité dans la recherche de mesures afin que cette situation soit le moins catastrophique possible pour notre territoire. Des projets de mobilisations citoyennes en temps de crise vont être réactivés afin d'aider les services municipaux très sollicités durant la traversée de ces périodes. L'intérêt général doit nous guider. Nous sommes force de propositions dans un état d'esprit constructif qui a toujours été le nôtre. Plus que jamais nous devons avoir en tête nos valeurs citoyennes. Face à cette situation exceptionnelle nous devons rester humble, pragmatique et solidaire. Prenez soin de vous.

Rédigé par VOTRE ST RAPH – LREM.

LES NAISSANCES

ISAAC, le 9 novembre, de Pauline et Cyril MESLIER
EVE, le 26 novembre, de Charlotte AUGRAS et Sébastien TAXY
IZYA, le 27 novembre, de Camille et Jean-Marc REYES
HAILEY, le 28 novembre, de Vanessa ROSSEEL et Michaël DONATI
LYHAM, le 29 novembre, de Alicia ROUBERTOU et Christopher DIJOUX
ILYAS, le 29 novembre, de Cynthia et Hassan EL MASSAOUDI
RAPHAËL, le 3 décembre, de Eloïse GARANDEL et Dylan FLEMATI
KAYLEE, le 8 décembre, de Rosine-Carole ANDELA-BEYALA et Alain PAGE
KALI, le 14 décembre, de Maja OBRADOVIC et Romain SUAN
LIVIO, le 16 décembre, de Martina PULWEY et Emmanuel QUARTERONI
GIULIA, le 18 décembre, de Laura JOSSERAND et Joris GOMILA
TYLIO, le 28 décembre, de Mylène GAMEL et Anthony GIBERT
ANTONIN, le 3 janvier, de Araxi et Alain OLIVIER
LOAY, le 13 janvier, de Saïda et Abdelkrim DIOURI
VICTORIA, le 17 janvier, de Morgane PHILIPPE et Jonathan DA COSTA
FÉLIX, le 18 janvier, d'Ariane et Olivier THEVENON
PHILIPPA, le 21 janvier, de Capucine et Valentin-Hubert PRIOLLAUD
LÉANDRE, le 30 janvier, de Mélanie CHAMBOST et Mickaël NADALUTTI
ALBA, le 13 janvier, de Manon DECUGIS et Steven BOU



« Le Lien » numérique

Le magazine « Le Lien » est également consultable dans sa version numérique sur le site de la Ville ville-saintraphael.fr



Collecte des encombrants - Contact : Pizzorno : 04 98 11 83 40



MARS 2021

LUNDI 8 : Saint-Sébastien, Notre Dame, Le Peyron, Les Plaines
MARDI 9 : Centre-ville sud, Bord de mer, Beurivage
MERCREDI 10 : Les Iscles, Les Arènes, Le Petit Défend
JEUDI 11 : Valescure, Vaulongue, Clair-Bois, Vallon Suveret, ZAC des Parcs de Valescure, ZAC des Collines, ZAC Vignes-Neuves, Les Bastides de Valescure, Les Veyssières
 VENDREDI 12 : Estérel plage, Logis de l'Aspé, La Péguère, Boulouris
SAMEDI 13, LUNDI 15 : Aiguebonne, Le Dramont, Agay
LUNDI 15 : Le Trayas, Anthéor

AVRIL 2021

LUNDI 12 : Saint-Sébastien, Notre Dame, Le Peyron, Les Plaines
MARDI 13 : Centre-ville sud, Bord de mer, Beurivage
MERCREDI 14 : Les Iscles, Les Arènes, Le Petit Défend
JEUDI 15 : Valescure, Vaulongue, Clair-Bois, Vallon Suveret, ZAC des Parcs de Valescure, ZAC des Collines, ZAC Vignes-Neuves, Les Bastides de Valescure, Les Veyssières
 VENDREDI 16 : Estérel plage, Logis de l'Aspé, La Péguère, Boulouris
SAMEDI 17, LUNDI 19 : Aiguebonne, Le Dramont, Agay
LUNDI 19 : Le Trayas, Anthéor

SMIR SERVICE MUNICIPAL D'INTERVENTION RAPIDE

Vous constatez un dysfonctionnement, une dégradation ? **CONTACTEZ LE SMIR**

08000 83701

N° VERT
APPEL
GRATUIT

smir@ville-saintraphael.fr

Application mobile

**SAINT-RAPH
INFOS**



SERVICE GRATUIT D'INFORMATION DE VOTRE COMMUNE

saint-raph.info vous communique toute information pratique et urgente vous concernant par SMS, sur votre téléphone mobile et sur votre adresse de messagerie Internet. Inscrivez-vous sur le site saint-raph.info

Collecte des déchets verts - Contact : Pizzorno : 04 98 11 83 40

LA VILLE DE SAINT-RAPHAËL A MIS EN PLACE UN SERVICE DE COLLECTE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX DANS SON CENTRE-VILLE, SUR VALESCURE, BOULOURIS, LE DRAMONT, AGAY, ANTHÉOR, LE TRAYAS

Le ramassage se fait **LE LUNDI** sur le secteur ville sud, **LE MARDI** sur Valescure, **LE MERCREDI** sur Boulouris/Le Dramont, **LE JEUDI** sur le secteur ville nord, **LE VENDREDI** sur Agay/Anthéor/Le Trayas.

Les déchets concernés sont les tontes de gazon, petits branchages, feuilles, tailles de végétaux.

— LES
RENCONTRES
DE **L'AVENIR** —

SAMEDI 13 MARS 2021

**13 CONFÉRENCIERS ANIMENT
5 TABLES RONDES EN DISTANCIEL
ET DIFFUSÉES EN DIRECT**

LIVE



Facebook



Youtube



ville-saintraphael.fr